

Francophonies d'Amérique

Divergences et convergences dans les représentations du bilinguisme*

Julie Boissonneault

Langues officielles et dualité linguistique :
structuration de la recherche et partenariats
Numéro 25, printemps 2008

URI : id.erudit.org/iderudit/019482ar

DOI : [10.7202/019482ar](https://doi.org/10.7202/019482ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

ISSN 1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boissonneault, J. (2008). Divergences et convergences dans les représentations du bilinguisme*. *Francophonies d'Amérique*, (25), 19–48. doi:10.7202/019482ar

Tous droits réservés © Francophonies d'Amérique, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Divergences et convergences dans les représentations du bilinguisme*

Julie BOISSONNEAULT

Université Laurentienne

[L]es individus aussi bien que les
collectivités tirent de la fabrication des
images une grande part de leur identité.

François PARÉ, *La distance habitée*.

Parler de bilinguisme, c'est parler de la dynamique du contact des langues. Qui dit dynamique dit vitalité de l'une et l'autre des langues en jeu, et ce, tant dans l'image que s'en font les locuteurs natifs et non natifs que dans l'usage qu'ils en font : « [l]a vitalité d'une langue en contact avec d'autres est fonction de son pouvoir d'attraction auprès des locuteurs natifs des autres langues et [...] de sa capacité de retenir ses propres locuteurs natifs » (Castonguay, 2005 : 474). Habiter un milieu bilingue ne signifie donc pas nécessairement être bilingue ni se représenter le bilinguisme de la même façon que son voisin. Certains individus acquièrent une langue seconde parce qu'elle est en usage dans leur milieu de vie, que ce soit pour des raisons socio-économiques ou personnelles. D'autres ne se prévalent pas de la présence de membres d'une communauté linguistique différente de la leur pour apprendre l'autre langue. Ici encore, les raisons sont multiples. Dans un milieu où se côtoient deux langues officielles, quelles sont alors les grandes divergences à l'égard du bilinguisme et, par ricochet, les idées partagées ? Voilà le contexte de l'étude dont il est ici question.

Le bilinguisme de locuteurs du français langue première¹ au Canada, plus précisément de ceux vivant en Ontario, a fait l'objet de

nombreuses études² traitant de la compétence et des usages langagiers de ces locuteurs qui évoluent dans un milieu majoritairement de langue anglaise. Ces études ont permis de mieux cerner les caractéristiques linguistiques – lexico-sémantiques, morphosyntaxiques et phoniques – de la langue française telle qu'elle est pratiquée en Ontario ainsi que l'apport des variables sociolinguistiques et psycholinguistiques chez les locuteurs de cette communauté. Quant à la question du rapport à la langue maternelle et à celle de l'autre qu'entretiennent des individus ayant l'anglais comme langue première (L_1) et vivant en milieu majoritaire, elle a été peu étudiée. Or, pour bien comprendre la dynamique sociale des langues, il faut comprendre les représentations qui ont cours, ce qui ne peut se faire sans tenir compte du regard posé par autrui sur soi. Juxtaposer comment des individus de langue différente se représentent la dynamique bilingue permet de jeter un éclairage propre à la dynamique des langues en contact. Tel est l'objectif de cette étude menée en 2005 auprès d'un groupe d'étudiants³ universitaires.

L'article brosse le portrait des diverses facettes que peut revêtir le bilinguisme, c'est-à-dire la connaissance du français et de l'anglais (les deux langues officielles), aux yeux d'un groupe d'étudiants ontariens de premier cycle universitaire selon que leur langue première est le français ou l'anglais. Trois questions leur sont posées, à savoir :

- 1) Comment définissent-ils le bilinguisme ?
- 2) Que représente le bilinguisme à leurs yeux ?
- 3) Quelles sont les aires de convergence et de divergence dans leur définition et leurs représentations du bilinguisme selon leurs caractéristiques linguistiques ?

Cette recherche vise ainsi à cerner les représentations sociales du bilinguisme en dégagant les points de convergence (ce qui est partagé collectivement) et les points de divergence (les écarts) qui surgissent chez des individus de langue première différente, vivant en Ontario et fréquentant le milieu universitaire nord-ontarien.

Quel est l'intérêt de cette question ? Dans un milieu où se côtoient les deux langues officielles du Canada et où il y a de nombreux substrats linguistiques (langues étrangères et langues amérindiennes), l'enjeu des deux langues officielles suscite de nombreux débats, tant chez ceux qui les connaissent toutes les deux que chez ceux qui n'en

connaissent qu'une seule. L'anglais est généralement jugé par la plus grande majorité comme étant incontournable et mieux en mesure de remplir un plus grand nombre de fonctions sociales : c'est le propre d'une situation diglossique.

Une certaine ambiguïté semble cependant exister chez les étudiants quant au concept même de bilinguisme, surtout celui touchant les deux langues officielles. L'ambiguïté réside en ce qu'ils confondent la compétence langagière individuelle (« être » bilingue) et l'institutionnalisation des deux langues (le « fait » bilingue). Ce constat, je le note régulièrement à l'Université Laurentienne, établissement nord-ontarien doté d'un mandat de promotion du bilinguisme. L'institution est donc à la fois « bilingue » dans sa structure organisationnelle, mais les individus qui y évoluent peuvent l'être ou non. À cela s'ajoute une autre dimension socioculturelle : celle de la présence d'Autochtones, sans oublier les individus de diverses autres provenances, notamment les étudiants étrangers.

Une étude menée en 1990 sur les attitudes linguistiques et le comportement langagier d'étudiants ayant le français comme langue première, originaires du nord de l'Ontario et inscrits à l'Université Laurentienne ou au collège Cambrian⁴, a permis de mieux comprendre pourquoi certains étudiants se définissaient à partir de leur bilinguisme, tandis que d'autres choisissaient de le faire à partir d'un critère d'appartenance à un groupe quelconque : linguistique, socioculturel ou géographique (Boissonneault, 1996). En comprenant où, quand, avec qui et dans quelle proportion ces étudiants utilisaient la langue française, il a été possible de circonscrire le rôle des réseaux sociaux dans l'identification socioculturelle. Il s'agissait, somme toute, de l'analyse sociale du comportement langagier de l'individu qui se disait et se voulait bilingue.

Si cette étude a permis de cerner les différents marqueurs d'identification, elle suscite néanmoins d'autres questions : par exemple, en quoi les locuteurs de langue française qui se disent bilingues se différencient-ils de ceux qui ne revendiquent pas l'identité et l'identification bilingue (qu'ils aient l'anglais ou le français comme langue première) ? Quelles représentations entretiennent-ils les uns à l'égard des autres ? Quels sont les stéréotypes et les préjugés socioculturels et sociolinguistiques véhiculés à l'égard de l'Autre selon son appartenance et son identification linguistiques ? En somme, quel

regard pose-t-on sur autrui et quel regard croit-on que l'Autre pose sur Soi ? Les étudiants francophones et anglophones posent-ils le même regard et le même jugement les uns sur les autres, et ce regard est-il différent selon que la personne est bilingue ou unilingue ?

C'est pour donner suite à ces questions que sont analysées ici les représentations sociales entretenues à l'égard des langues officielles et du bilinguisme anglais-français afin de voir, au-delà des discours personnels, s'il y a lieu de faire éclore des discours collectifs véhiculés par les membres de ces deux communautés linguistiques. Je traiterai d'abord du concept de représentations sociales, puis de celui du bilinguisme comme phénomène complexe et en mouvance, avant de présenter les objectifs, l'hypothèse et la démarche méthodologique qui sous-tendent la recherche. Le profil des répondants, qui permet de circonscrire le groupe à l'étude, sera suivi d'une analyse sommaire des données présentées en deux volets : l'un traitant de la nature du bilinguisme et l'autre, des représentations qui se dégagent des discours recueillis.

Cadre conceptuel

Les représentations sociales

Traiter de représentations sociales permet de voir au-delà des discours personnels et de faire éclore des discours collectifs véhiculés par des groupes donnés. Étudier les représentations, c'est tenter de cerner les schèmes de pensée qui illustrent la dynamique des groupes et qui l'expliquent (Abric, 1994 ; Doise *et al.*, 1992 ; Guimelli, 2001).

Les questions à l'étude passent ainsi d'un plan individuel à un plan social, c'est-à-dire d'un plan perceptuel (le propre de l'individu) à un plan représentatif (le propre de la collectivité à l'étude). Par exemple, dans la première perspective, une étude sur l'identité – en l'occurrence individuelle – serait marquée par la connaissance des processus psychologiques des joueurs, tandis que la deuxième perspective aborderait l'identité sur le plan collectif, focalisant ainsi sur les contextes et sur la dynamique du groupe, soit les interactions qui régissent les rapports entre individus (Boissonneault, 2002 : 62).

Bien que tout individu faisant partie d'un groupe puisse partager ou non certaines composantes de ce schème, l'étude des représentations sociales a comme postulat qu'une ou plusieurs représentations partagées par un groupe peuvent avoir un effet d'entraînement plus fort que la somme des perceptions individuelles, comme l'ont fait valoir, entre autres, Josiane Hamers et Michel Blanc (1983). À ce titre, les représentations entretenues à l'égard des langues en contact ont une influence sur les individus.

Dans le contexte précis de cette recherche, ces images particulières des langues officielles et du bilinguisme sont analysées selon des variables sociolinguistiques et sociodémographiques. Cerner les images particulières du bilinguisme qui sont communes à des groupes d'individus selon leur langue première permet de voir en quoi la légitimation conceptuelle ou réelle d'une langue se traduit positivement ou négativement dans l'image collective de cette langue et dans son rapport à l'Autre.

[D]ans le contexte où deux langues sont en contact et où l'une d'entre elles est minoritaire par le nombre de personnes qui la parle, le bilinguisme est favorisé. Quoi de plus représentatif de la dualité linguistique canadienne que le bilinguisme qui en est une conséquence directe à l'échelle individuelle et qui tend même à s'ériger en tant que culture (Lemaire et Montgomery, 2003).

Le bilinguisme : un phénomène complexe en mouvance

Définir le bilinguisme est une question plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Le concept même de bilinguisme est à la fois polémique, éclectique et multidisciplinaire. Phénomène complexe et objet d'étude de diverses sciences (notamment la psychologie, la sociologie et la linguistique), le bilinguisme se pratique à deux paliers différents, l'un individuel, l'autre social (institutionnel et étatique). Cette double aire sémantique du concept peut semer la confusion, surtout dans la pratique quotidienne (Lüdi et Py, 2003 ; Romaine, 1995).

Parmi les nombreuses définitions proposées pour cerner l'essence du concept, la plus courante demeure celle de l'utilisation de deux langues en alternance chez un même individu (Weinrich, 1953 ; Mackey, 1976). Cette définition, qui touche la personne et non le groupe, ne tient compte ni du degré de compétence dans l'une et

l'autre langue, ni de la prédominance sociale d'une langue sur l'autre (le phénomène de diglossie), ni de tout l'apport socioculturel du contact des langues (Boissonneault, 1990). D'autres définitions fournissent diverses précisions sur ce qui est jugé comme une compétence langagière ou sur l'évolution de l'individu bilingue en société et celle de sa communauté linguistique respective.

Dans un premier temps, il peut s'agir de compétences originelles dans deux langues (*native-like control of two languages*), telles que l'avance Leonard Bloomfield (cité dans Romaine, 1995), ou encore de la production d'énoncés significatifs complets dans une autre langue par un locuteur, comme le définit Einar Haugen (cité dans Romaine, 1995). Circonscrire l'aire de la compétence langagière a entraîné toute une gamme d'appellations – bilinguisme coordonné, composé, asymétrique, entre autres – pour démarquer les nuances. Quoi qu'il en soit, peu de personnes peuvent atteindre un bilinguisme symétrique (Cichon et Kremnitz, 1996) en raison des différences dans l'âge d'acquisition et dans les conditions d'usage. En fait, une personne utilise rarement deux langues indifféremment, dans toutes les fonctions sociales, avec la même rapidité, la même qualité et la même créativité.

Dans un second temps, la dynamique des milieux où se côtoient deux langues suscite d'autres enjeux, qui témoignent des rapports de force entre les communautés. Les concepts de « bilinguisme soustractif ou additif » (Lambert, 1975 ; Cummins, 1978 ; Hamers et Blanc, 1983) et de « diglossie » (Ferguson, 1959 ; Fishman, 1971 ; Wardhaugh, 2006) soulignent bien que les langues, surtout lorsqu'elles coexistent sur un même territoire, ne sont jamais entièrement sur un pied d'égalité *de facto*, dans leurs fonctions sociales, bien qu'elles puissent l'être *de jure*.

Ce déséquilibre agit sur les individus et les sociétés et se traduit dans les discours et dans l'image que les locuteurs d'une langue se font de l'autre langue. Ruiz (cité dans de Goumoëns, 1997) propose un modèle pour décrire la représentation d'une langue que se fait un individu dans un contexte de plurilinguisme : la langue, en l'occurrence chacune des langues constituant une communauté plurilingue, est vue et reçue comme un droit, un problème ou une ressource. Ces orientations « se retrouvent [...] au niveau de la philosophie ou de l'idéologie propre à chaque individu » (de Goumoëns,

1997 : 145). Il suffit maintenant de voir si des idéologies davantage collectives se dessinent à cet égard.

Objectifs et hypothèse

La prémisse que les étudiants définiront le bilinguisme essentiellement comme une compétence langagière individuelle, c'est-à-dire la capacité de parler deux langues, est le point de départ de la présente étude. Quelles nuances y apporteront-ils ? Leurs représentations à l'égard du bilinguisme devraient varier en fonction du contexte socio-politico-économique dans lequel baignent les deux langues, d'abord selon la langue première, puis selon la langue seconde, et enfin selon l'usage et la fonction perçus et réels des langues.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'hypothèse, à savoir qu'il y aura convergence dans la définition de ce qu'est le bilinguisme. Peu importe leur langue première ou le nombre de langues qu'ils « connaissent », les locuteurs définiront le bilinguisme comme étant la capacité de s'exprimer dans deux langues. Malgré cette définition, il y aura des divergences dans les déterminants du bilinguisme, selon leur langue première et selon qu'ils sont bilingues ou unilingues.

L'objectif est donc de circonscrire les représentations qu'entretiennent des locuteurs bilingues ou unilingues selon leur langue première et selon leur connaissance des deux langues officielles en jeu :

- en cernant les représentations du bilinguisme que se font des locuteurs du français langue première mais minoritaire ;
- en cernant les représentations du bilinguisme que se font des locuteurs de l'anglais langue première et majoritaire ;
- en comparant les représentations sociales véhiculées à l'intérieur même des communautés linguistiques, puis entre les membres des deux groupes, afin d'en dégager les points de convergence et de divergence.

Méthodologie

Population cible et terrain d'enquête

Je me suis intéressée à la représentation du bilinguisme chez des étudiants inscrits à l'Université Laurentienne dans la ville de Sudbury, en Ontario. Il s'agit d'une institution officiellement bilingue ; autrement dit, elle reconnaît dans son mandat le français et l'anglais comme étant les deux langues officielles de l'établissement.

L'Université œuvre à offrir à la collectivité universitaire et au public en général des services de qualité équivalente dans les deux langues officielles. Elle affirme également que « tout étudiant a le droit de s'exprimer en français ou en anglais dans ses relations avec l'administration centrale et les services de l'Université, qu'il s'agisse des services académiques (département, école, faculté...), des services scolaires (bibliothèque, admission, orientation...) ou des services généraux (résidences, cafétérias, librairie, service de santé, trésor, aide financière...) »⁵.

En 2004-2005, 5 657 étudiants y étaient inscrits à temps plein. De ce nombre, 68,2 % avaient l'anglais comme langue première, 24,3 % le français, et 7,5 % une autre langue que l'anglais ou le français (Bureau de la recherche institutionnelle, Université Laurentienne, février 2005). Il s'agit donc d'un milieu où les francophones sont minoritaires et les anglophones majoritaires, ce qui reflète assez bien la répartition démographique dans le nord de l'Ontario. Ces données sont néanmoins propres à un environnement institutionnel déterminé et à l'environnement sociogéographique auquel elles se rapportent. À ce titre, elles peuvent difficilement être généralisables.

Instruments de mesure

L'analyse repose sur une enquête effectuée au moyen d'un questionnaire rédigé en français et en anglais dans le but d'obtenir un échantillon de répondants parlant l'une, l'autre ou les deux langues. Le *Questionnaire sur les usages et les attitudes linguistiques* utilisé dans l'enquête de 1990 a servi de point de départ pour l'élaboration des instruments, lesquels comportaient cinq grands volets :

- 1) des données sociodémographiques – variables indépendantes telles que l'année et le programme d'étude, le sexe du répondant, son âge, son lieu d'origine, son lieu de résidence avant l'université ;
- 2) des données sociolinguistiques, entre autres, la ou les langues maternelles du répondant, les autres langues parlées, le lieu et l'âge d'acquisition de ces langues, la langue de la scolarisation à l'école primaire, au secondaire et à l'université ;
- 3) une autoévaluation de la compétence langagière, tant du français que de l'anglais, en fonction des quatre compétences que sont l'écoute, l'oral, la lecture et l'écrit ;
- 4) une série de 62 énoncés, construits selon une échelle de Likert, cernant cinq dimensions (l'économique, l'affectif, la sphère publique, l'usage et l'apprentissage des langues, et l'âge d'acquisition d'une langue) touchant à la fois l'individu devant la cohabitation de deux langues et le milieu dans lequel évoluent ces langues ;
- 5) des questions ouvertes portant notamment sur la définition et la représentation du bilinguisme que se font les répondants.

Seules les informations pertinentes au profil sociodémographique et sociolinguistique, les questions ouvertes et quelques énoncés font l'objet d'une analyse dans le cadre de ce texte.

Une évaluation externe des instruments a permis de valider le contenu et d'en faire une validation interne (test de la négation, ambiguïté sémantique et confusion logique). Un prétest auprès d'un groupe d'étudiants universitaires des deux langues a par ailleurs permis de relever les formulations qui posaient problème ainsi que les coquilles et les erreurs présentes dans le questionnaire, de déterminer la compréhension des questions et de vérifier la lisibilité du questionnaire. Les données recueillies ont été saisies et analysées au moyen du *Statistical Program for Social Sciences* (SPSS).

Démarche

J'ai approché quelque 25 professeurs de diverses disciplines enseignant en anglais, en français ou dans les deux langues, pour leur demander s'ils acceptaient de me recevoir dans leur classe afin que j'y fasse passer le questionnaire, le temps prévu à cette fin se situant entre

45 et 60 minutes. Huit ont accepté de m'accueillir dans une ou plusieurs de leurs classes, surtout dans leurs cours d'introduction. L'échantillonnage a ainsi été établi en fonction du nombre d'étudiants présents en classe qui ont accepté d'y participer : il s'agit donc d'un échantillon non probabiliste de volontaires.

Trois cent vingt-six étudiants ont participé à l'étude. De ce nombre, 157 (48,2 %) ont rempli un questionnaire de langue française et 169 (51,8 %), un questionnaire de langue anglaise. Cette répartition ne correspond pas à la langue première des répondants, puisque la présentation du questionnaire se faisait dans la langue d'enseignement du cours. Les étudiants avaient néanmoins le choix de participer dans la langue de leur choix.

Profil des répondants

Provenance géographique et lieu de résidence

Parmi les 326 répondants, 312 (95,7 %) sont d'origine canadienne. De ce nombre, 283 (86,8 %) disent être nés en Ontario et 29 (8,9 %), ailleurs au pays. Les 14 autres (4,3 %) sont originaires d'un pays autre que le Canada.

Pour que l'échantillon représente les étudiants ontariens de façon homogène, je ne retiens que les 304 (93,3 %) qui ont dit habiter l'Ontario avant de fréquenter l'université. Ce nombre comprend les étudiants qui en sont originaires ou qui y habitent sans nécessairement que ce soit leur lieu d'origine. J'écarte ainsi 14 répondants (4,3 %) qui résidaient ailleurs au pays avant de s'inscrire à l'université ainsi que 8 (2,4 %) étudiants originaires d'autres pays.

En ce qui concerne la répartition sur le territoire ontarien, 159 d'entre eux (52,3 %) habitent la région de Sudbury incluant les municipalités avoisinantes (Azilda, Chelmsford, Coniston, Copper Cliff, Dowling, Garson, Hanmer, Lively, Marstay, Nairn Centre, Noëlville, Skead, Val Caron), tandis que 145 (47,7 %) proviennent d'autres régions de la province. Des analyses plus poussées mettant au jour les rapports à l'une et l'autre langue et à leur cohabitation chez les locuteurs de régions où il y a une forte présence francophone (comme c'est le cas à Sudbury, mais également dans l'est et le nord-est de

l'Ontario) et celles où la présence francophone est moins évidente seraient intéressantes, puisque, dans le premier cas, les locuteurs de langue anglaise seraient plus exposés qu'ailleurs au français. De telles analyses seraient possibles avec les données recueillies dans le cadre de cette enquête, mais les données ne seraient pas probantes en raison de l'inégalité dans la répartition des locuteurs selon la région.

Sexe et âge

Près du tiers (32,9 %) des répondants sont de sexe masculin, et un peu plus des deux tiers (67,1 %) de sexe féminin.

Au chapitre de l'âge, 90,8 % sont âgés de 18 à 24 ans, 8,5 % ont 25 ans ou plus et 0,7 % n'ont pas précisé leur âge. Chez ceux qui ont dit avoir 25 ans ou plus, l'âge se situe entre 25 ans et 50 ans, la moyenne étant de 30 ans.

Langue(s) première(s)

Quelle est la langue première ou quelles sont les langues premières de ces 304 répondants ? Un peu moins de la moitié (141, soit 46,4 %) déclare le français comme langue première alors qu'un peu plus de la moitié (157, soit 51,6 %) affirme avoir l'anglais comme langue première. Trois répondants (1 %) disent avoir le français et l'anglais comme langues premières, deux (0,7 %) ont à la fois l'anglais et une autre langue comme langues maternelles (le penjabi et l'ojobway) et un (0,3 %) a une langue étrangère (le polonais) comme langue première.

Les analyses qui suivent ne porteront ainsi que sur les 298 répondants ayant déclaré le français ou l'anglais comme seule langue première afin que le corpus soit le plus homogène possible.

Distribution par années d'études et par facultés

Plus des trois quarts des répondants (77,3 %) sont en 1^{re} ou en 2^e année à l'université. Moins du quart (21,4 %) sont dans les dernières années de leur programme d'études de premier cycle. Quatre répondants (1,3 %) n'ont pas donné de précision à ce sujet.

Le fait d'avoir été accueillie dans plusieurs cours d'introduction m'a permis d'entrer en contact avec des étudiants de diverses

disciplines. En 2004-2005, l'Université Laurentienne comptait quatre facultés : les humanités, les sciences sociales, les sciences naturelles et les écoles professionnelles. Il y a parmi les répondants une représentation diversifiée de toutes les facultés, plus particulièrement marquée en sciences sociales et en éducation :

- 36,5 % dans les écoles professionnelles⁶ ;
- 52 % dans les sciences humaines⁷ ;
- 11,2 % dans les sciences naturelles ;
- 0,3 % n'ont pas indiqué leur affiliation disciplinaire.

Ces quelques données permettent de dresser un profil sommaire des répondants. De nombreuses autres données sociolinguistiques et sociodémographiques ont été recueillies dans le cadre de cette enquête : entre autres, la ou les langues premières du père et de la mère, pour tenir compte de la langue du foyer et de la première langue transmise et apprise à la maison ; la ou les langues de la scolarisation à l'école primaire, à l'école secondaire et à l'université ; le lieu d'apprentissage de la langue seconde, le cas échéant, et l'âge auquel s'est fait cet apprentissage. Toutefois, comme ces données ont peu d'influence sur les représentations que je cherche à dégager, elles ne sont pas prises en compte dans l'analyse qui suit. Elles feront l'objet d'analyses subséquentes plus approfondies.

Analyse des résultats et discussion

Qu'est-ce que le bilinguisme ?

À la question de savoir ce qu'est le bilinguisme⁸, les répondants ont fourni 260 réponses, ce qui représente un taux de réponse de 87,2 %. De ces 260 définitions, 120 proviennent des 141 locuteurs du français langue première et 140, des 157 répondants dont l'anglais est langue première. Les distinctions entre les personnes bilingues et unilingues ne sont pas prises en compte dans la présente analyse. Toutefois, il faut noter que tous les francophones, sauf un, ont déclaré connaître une langue seconde, comparativement à 60 % des anglophones qui ont fait de même.

L'ensemble des définitions (95 %) fournies par les répondants correspond à la prémisse avancée, à savoir que le bilinguisme est la

capacité de parler deux langues. Les descripteurs utilisés dans les formulations sont très similaires dans l'une et l'autre langue. C'est « parler / *to speak (talk, converse)* » qui remporte la palme avec 163 occurrences, suivi des autres descripteurs que sont, en ordre décroissant d'usage, « écrire / *write* » (80 occurrences), « comprendre / *understand* » (59 occurrences), « lire / *read* » (48 occurrences), « communiquer / *communicate* » (45 occurrences), « maîtriser / *to be fluent* » (38 occurrences), « connaître / *to know* » (27 occurrences) et « écouter / *listen* » (19 occurrences). Plusieurs de ces descripteurs peuvent figurer dans les propos d'un même répondant, d'où le choix de parler d'occurrences d'usage plutôt que de fréquences individuelles.

Il est intéressant de noter que les compétences que sont l'écrit et la lecture, compétences relatives à des langues écrites, sont si présentes. Cela ne surprend cependant pas outre mesure, étant donné que les étudiants sont essentiellement en présence du français et de l'anglais, deux langues écrites, et que la connaissance qu'ils ont de l'une de ces langues ou de toute autre langue a généralement été acquise sur les bancs de l'école⁹.

Des analyses de contenu plus poussées permettraient également de mieux comprendre le poids sémantique et syntaxique des définitions proposées. Quelques descripteurs en particulier mériteraient un approfondissement, notamment « écouter et *listen* » qui pourraient tout aussi bien signifier « comprendre et *understand* » dans les contextes où ils sont utilisés, et « communiquer et *communicate* » qui semblent s'apparenter tant au discours oral qu'au discours écrit.

Malgré la similitude des définitions, trois nuances se dégagent dans les formulations proposées. D'abord, près des deux tiers (62 %) des participants ne font aucune référence à des langues particulières. Cette proportion caractérise aussi bien les répondants ayant le français comme langue première (58,3 %) que ceux dont l'anglais est la langue première (58,5 %). Dans ces cas, il ne semble donc pas y avoir de différence notable selon la communauté linguistique d'origine.

Lorsque quelqu'un peut écrire, parler et comprendre plus qu'une langue.

Bilingualism (to me) is the ability to understand and communicate well in two different languages. This included listening, reading,

*writing and conversing*¹⁰. (« Le bilinguisme est, pour moi, la capacité de comprendre et de bien communiquer dans deux langues différentes. Cela comprend l'écoute, la lecture, l'écriture et la conversation. »)

Par ailleurs, le quart (25 %) précise que le bilinguisme est une compétence langagière relative à l'anglais et au français ou aux deux langues officielles du Canada. Les francophones sont plus nombreux à apporter cette distinction (28,3 %) que ne le sont les anglophones (19,7 %).

Être capable de bien parler / écrire en français et en anglais.

Bilingualism for me can be defined as the ability to communicate a clear message to anyone who is unilingual in either French or English without or with as little trace of grammatical error or accents (that would suggest that he / she does not speak the language used) as possible. (« Pour moi, le bilinguisme peut se définir comme la capacité de transmettre un message clair à toute personne unilingue française ou anglaise sans erreur grammaticale ou accent ou avec le moins d'erreurs grammaticales ou d'accent possible (ce qui indiquerait que la personne ne parle pas la langue). »)

Enfin, 8 % des répondants précisent qu'il peut s'agir de n'importe quelle langue. Ici, l'inverse se produit, à savoir que les locuteurs dont l'anglais est la langue première sont légèrement plus nombreux à établir cette distinction que ne le sont ceux dont le français est la langue première (8,9 % contre 5,8 %).

Le bilinguisme est quand une personne peut parler et écrire et lire les deux en anglais et en français ou bien de n'importe quelles deux langues.

I've always wondered if it meant that you speak English and French, or if it meant that you speak two languages. I think that as Canadians, or Ontarians, we have become accustomed to believing that it means you speak French and English. For example, if you apply for a job and say you are bilingual, it is usually assumed that you speak both French and English, but for all they know, you could speak English and Japanese! (« Je me suis toujours demandé si cela signifiait que l'on parle anglais et français ou que l'on parle deux

langues. Comme Canadiens, ou Ontariens, je crois que nous nous sommes habitués à croire que cela signifiait parler français et anglais. Par exemple, lorsqu'on fait une demande d'emploi et qu'on se dit bilingue, l'employeur supposera que l'on parle français et anglais. Mais on pourrait tout aussi bien parler anglais et japonais ! »)

Pourquoi les francophones semblent-ils plus prompts à définir le bilinguisme selon des langues précises, en l'occurrence le français et l'anglais ? Les représentations qu'ils véhiculent permettront peut-être d'y voir plus clair.

Les quelque 5 % qui définissent le bilinguisme sans aucune référence notable à des compétences langagières traitent davantage de la question dans un ordre social et avec un jugement personnel.

Pour moi le bilinguisme c'est un choix d'être. C'est un avantage et un cadeau que nos parents nous à faites. Je crois que tout le monde devrait être bilingue.

Le bilinguisme est important pour moi mais plusieurs croient que ce n'est pas.

Le Canada est un pays bilingue... Désolé... les francophones au Canada sont bilingue. Le bilinguisme est définie comme un francophone qui maîtrise l'anglais.

We spend to much money on Bilingualism. The United States solved that problem by deeming ENGLISH as their # 1 language. Canada's are English speaking provinces except Quebec and Ontario ! French people should get no special priviledges. (« Le bilinguisme coûte trop cher. Les États-Unis ont résolu ce problème en reconnaissant l'ANGLAIS comme leur première langue. Les provinces canadiennes sont de langue anglaise sauf le Québec et l'Ontario ! Les francophones ne devraient pas obtenir de privilèges. »)

A drain on the ressources of a society. (« Une lourde charge pour la société. »)

Malgré ces nuances sur ce qu'est le bilinguisme – une compétence langagière dans au moins deux langues, une compétence en anglais et

en français, ou une compétence langagière dans deux langues quelles qu'elles soient –, la vaste majorité des répondants traitent de bilinguisme en parlant de connaissances et de compétences langagières propres à un individu. Le seul écart, bien que léger, se situe au chapitre des références aux langues officielles, le cas échéant, au français et à l'anglais, lesquelles références sont plus présentes chez les individus pour qui le français est la langue première. Or, ce constat ne devrait pas surprendre outre mesure puisqu'un seul francophone ne se dit pas bilingue, contrairement à 40 % des anglophones qui se reconnaissent unilingues.

Ce premier volet ouvre ainsi le champ à l'analyse qui suit en jetant un éclairage particulier sur les représentations du bilinguisme que véhiculent les étudiants.

Représentations du bilinguisme

Après avoir défini le bilinguisme, les étudiants étaient invités à préciser ce que représente le bilinguisme pour eux¹¹. Les 237 précisions apportées, qui viennent de 114 de locuteurs du français langue première et de 123, de l'anglais langue première, représentent un taux de réponse de 79,5 %.

Trois grandes catégories de représentations se dégagent de leurs propos : en effet, ils se représentent le bilinguisme soit comme la capacité de s'exprimer dans deux langues, soit comme un avantage ou un atout, soit autrement. Contrairement à la question précédente où les réponses des répondants convergeaient, et ce, peu importe la langue première, ici, les représentations varient, dans les deuxième et troisième catégories, selon les caractéristiques linguistiques des répondants.

a) Le bilinguisme vu comme la capacité de s'exprimer dans deux langues

Un nombre peu élevé de participants se représente le bilinguisme comme la capacité de s'exprimer dans deux langues : 14 % des francophones et 12 % des anglophones. De prime abord, on pourrait y voir une répétition de la question précédente, sauf qu'on trouve généralement dans leurs réponses des précisions sur ce qu'est la

capacité de s'exprimer, tel que le degré de compétence recherché. Il y a peu de divergence à cet égard dans les formulations.

Le bilinguisme représente l'acquisition de deux langues, parlées et écrites couramment.

Le bilinguisme c'est le fait de pouvoir communiquer en deux langues. Dans ce cas, il s'agit du français et de l'anglais. Être bilingue ne veut pas nécessairement dire être excellent dans tous les coups. Certes, il faut savoir bien parler sa langue maternelle mais aussi savoir faire toutes autres compétences dans l'autre langue. Être bilingue veut pas nécessairement dire de maîtriser de façon exceptionnelle les deux langues. C'est de l'écrire, la parler, la comprendre, l'écouter et de l'apprécier. [...] Le bilinguisme pour moi est le fait de comprendre les deux langues, les écouter, les écrire, les parler et les apprécier. Quel que soit l'accent que nous avons en parlant l'une ou l'autre, en tant que bilingue, il est possible pour nous d'arriver à une compréhension.

Bilingualism to me equals the ability to talk / communicate with another of other language without problem. (« Pour moi, le bilinguisme signifie être capable de parler / de communiquer sans difficulté avec quelqu'un d'une autre langue. »)

I would like to believe that it means the ability to speak two languages ; however, I have become used to acknowledging a bilingual person as someone that speaks English and French. I also believe that to be bilingual, you should be able to write, read and speak the languages. (« J'aimerais croire que cela signifie l'habileté de parler deux langues. Toutefois, je me suis habitué à définir une personne bilingue comme étant quelqu'un qui parle l'anglais et le français. Je crois aussi que l'on devrait être capable d'écrire, de lire et de parler les langues pour être bilingue. »)

b) Le bilinguisme vu comme un avantage

La première différence dans les représentations se situe sur le plan de l'image du bilinguisme comme un avantage quelconque. Près des deux tiers des locuteurs du français langue première (64 %) estiment que le bilinguisme est un avantage, tout comme un peu plus du tiers (38 %) des anglophones.

Pour moi, le bilinguisme est un atout important. Le bilinguisme est un avantage pour l'individu, spécialement dans notre pays, où deux langues sont dites officielles.

To me bilingualism represents opportunities because speaking more than one language opens so many doors for me. (« Pour moi, le bilinguisme représente des ouvertures puisque le fait de parler plus d'une langue me donne de grandes possibilités. »)

Bien que le discours des répondants soit parsemé d'expressions telles que « atout », « avantage / *advantage* » et « *opportunities* », ces concepts se dessinent de deux façons particulières. Dans un premier temps, l'avantage auquel les étudiants se réfèrent se situe sur les plans socioéconomique et socioprofessionnel ; autrement dit, il concerne tout ce qui est lié au marché du travail, à la possibilité d'obtenir de meilleurs emplois, à la réussite, à l'avancement professionnel, bref, tout ce qui entoure la carrière.

Est un atout – le fait d'être bilingue donne d'être à l'aise en Anglais et en Français offre plusieurs avantages économiques et sociaux. Aussi, ceux qui sont dotés du bilinguisme vont aller plus loin dans la vie surtout au niveau du marché du travail. Ils vont atteindre le sommet (le succès) plus facilement.

Une sorte d'avantage dans le monde car être seulement française, je n'aurais presque pas d'emplois.

To me, bilingualism represents more opportunities in today's work force. Being bilingual gives me a slight advantage over those who only speak one official language. (« Pour moi, le bilinguisme représente plus de possibilités sur le marché du travail actuel. En étant bilingue, je suis légèrement plus avantageé que les personnes qui ne parlent que l'une des langues officielles. »)

Bilingualism means that those people who can speak both French and English have an advantage. They are able to understand what I don't. They are also preferred employees. (« Le bilinguisme signifie que les gens qui parlent le français et l'anglais ont un avantage. Ils sont capables de comprendre ce que je ne comprends pas. De plus, les employeurs préfèrent les employés bilingues. »)

Dans un second temps, la précision se rapporte à une question de relations interpersonnelles, bien que les deux atouts – la dimension socioéconomique ou socioprofessionnelle et la communication interpersonnelle – puissent coexister dans les discours.

Il est plus facile de communiquer avec deux langues. Une personne bilingue peut parler à plus de personnes.

Le bilinguisme pour moi représente une façon moins limitée pour communiquer partout.

It represents the ability to correspond with a wider range of people and mentalities. I am not limited to only what ONE language has to offer. (« Cela représente la capacité de correspondre avec une plus large gamme de personnes et de mentalités. Je ne suis pas restreint à ce que m'offre UNE seule langue. »)

Bilingualism represents the ability to understand another person's language. We live in a multicultural society with more than just English being practices. Those who know more than two languages have the ability to relate to others in a much better way. (« Le bilinguisme représente la capacité de comprendre la langue d'une autre personne. Nous vivons dans une société multiculturelle où il n'y a pas que l'anglais. Ceux qui connaissent plus de deux langues sont en mesure de mieux interagir avec les autres. »)

c) Le bilinguisme vu autrement

La moitié (49 %) des locuteurs dont l'anglais est la langue première se représente néanmoins le bilinguisme d'une tout autre façon que la précédente, tandis que seulement 22 % des francophones font de même. Par ailleurs, ces dernières représentations divergent entre les deux groupes linguistiques. De quoi est-il alors question ?

Les francophones parlent surtout d'héritage, de fierté, de privilège et de respect. Bien qu'ils ne soient pas les seuls à le dire, ils sont plus nombreux que ne le sont les anglophones à véhiculer cette image.

Le bilinguisme, fait partie de notre culture. Le français fait partie de notre héritage et on devrait connaître l'anglais car c'est la langue universelle.

Sa représente la fierté. Je suis honnêtement fière d'être franco-phone mais parfois je ne l'applique pas comme je devrais.

Qu'en est-il alors des locuteurs de l'anglais langue première ? Près de la moitié d'entre eux voit le bilinguisme comme la possibilité de voyager :

The knowledge of any language is valuable in travelling... (« La connaissance de n'importe quelle langue est utile en voyage... »)

Being able to travel. (« Être capable de voyager. »)

It represents a way of understanding. For me, I enjoy being able to speak French and communicate with somebody I might not have if I were just English speaking. This year, I spent time and met new people while travelling because I could speak French. (« C'est une manière de comprendre. J'aime être capable de parler français et de communiquer avec quelqu'un avec qui je ne l'aurais peut-être pas fait si je ne parlais que l'anglais. Cette année, j'ai fait de nouvelles connaissances en voyage parce que je pouvais parler français. »)

... comme une question de culture :

Bilingualism represents a well rounded Canadian. (« Le bilinguisme représente un Canadien cultivé. »)

An important part of canadian culture and nessary to respect for world relations. (« C'est une composante importante de la culture canadienne et nécessaire au respect des relations mondiales. »)

Understanding two distinct cultures. It feels good to know a language that not everyone in the world knows. (« Comprendre deux cultures différentes. C'est agréable de connaître une langue qui n'est pas connue par tout le monde. »)

... comme une composante de la réalité canadienne :

In Canada, unity. (« Au Canada, l'unité. »)

It represents a political struggle in Canada between the dominant Anglophones living in Canada and the bilingual citizens/francophones who seek equal rights in terms of acceptance and recognition of their

French language here in Canada. (« Ça représente un tiraillement politique au Canada entre les anglophones dominants vivant au Canada et les citoyens/francophones bilingues qui revendiquent des droits égaux dans l'optique de l'acceptation et de la reconnaissance de leur langue française ici au Canada. »)

To me, bilingualism represents Canada. (« Pour moi, le bilinguisme représente le Canada. »)

Bilingualism represents a waste of time, money, and an unfair advantage to a select few in Canada. (« Le bilinguisme représente une perte de temps, d'argent et un avantage injuste pour quelques privilégiés au Canada. »)

D'aucuns, et cela est propre aux répondants ayant l'anglais comme langue première, font valoir l'effort qu'ils ont mis à apprendre l'autre langue, en l'occurrence le français, et parlent du bilinguisme comme d'une question d'intelligence et d'éducation. Or ces propos sont absents du discours des francophones.

A good level of learning & work to master 2 languages. (« Beaucoup d'apprentissage et d'effort pour maîtriser deux langues. »)

The time and effort put in to learn another language so it is possible to communicate in another language. (« Le temps et l'effort déployés afin d'apprendre une autre langue de manière à pouvoir communiquer dans une autre langue. »)

Bilingualism represents the motivation and hard work I have gone through to become bilingual. (« Le bilinguisme représente la motivation et la somme de travail que j'ai consacrée à devenir bilingue. »)

It represents possibly greater intelligence and tells at their background. (« Ça représente peut-être une plus grande intelligence et c'est un indicateur de leurs antécédents. »)

To me, bilingualism is a representation of intelligence, knowledge, and respect. To speak any language, one must be intelligent, but one must have the intelligent capability to learn another, and the desire for the knowledge of another language. The respect of another culture's norms,

Et traditions is manifested in the desire to learn the language of that culture. (« Pour moi, le bilinguisme représente l'intelligence, la connaissance et le respect. Une personne doit être intelligente pour parler une langue, mais elle doit avoir la capacité intellectuelle d'en apprendre une autre et le désir d'en connaître une autre. Le désir d'apprendre la langue d'une culture est signe de respect des normes et des traditions de cette culture. »)

Jusqu'à maintenant, il appert donc que l'hypothèse de départ se maintient, du moins dans cette analyse préliminaire des données. Les répondants définissent le bilinguisme essentiellement comme la capacité de s'exprimer dans deux langues, ce qui correspond à la définition la plus simple qui soit et la moins empreinte de jugement de valeur. Malgré cette convergence définitoire, ils ont tendance à se représenter le bilinguisme différemment selon leur langue première. Chez les francophones, le bilinguisme est davantage une question d'enjeu socio-économique et socioprofessionnel. Les anglophones adhèrent également à ce discours, surtout sur le plan socioprofessionnel, mais dans une moindre mesure. En fait, le discours de ces derniers dénote que le bilinguisme représente, au-delà ou en sus de l'apport socio-économique, une possibilité de mettre en valeur des intérêts individuels – notamment le voyage et l'éducation –, tandis que le discours tenu par les francophones tend davantage vers la transmission d'un héritage à protéger. Ces deux discours font surgir des différences que l'on peut attribuer à la dynamique majoritaire/minoritaire et à une situation diglossique. D'une part, le bilinguisme semble avoir une valeur ajoutée chez ceux dont l'anglais est langue première, en ce qu'il ajoute à l'individu – à sa langue et à sa culture – sans les remettre en question. D'autre part, le bilinguisme semble s'apparenter à une certaine relativisation chez ceux dont le français est langue première ; selon eux, il est impossible de survivre sur le plan socioéconomique en étant unilingue français, ce qui fragilise la langue française.

Pour vérifier les discours tenus par les répondants et mieux les comprendre, j'avais invité les étudiants à répondre à une soixantaine d'énoncés portant sur diverses dimensions relevant de l'individu vivant dans un milieu de contact de langues. Quatre de ces énoncés permettront de mieux comprendre les convergences et les divergences esquissées au préalable, ou tout au moins d'en saisir les grandes lignes. Bâties selon une échelle de Likert en cinq points (de *tout à fait d'accord* à *tout à fait en désaccord*), les présentations qui suivent ont été réduites

à trois points afin d'en dégager l'essentiel. Les deux premiers énoncés retenus en guise d'illustration portent sur l'âge idéal de l'apprentissage de l'anglais et du français.

Le premier énoncé se lisait comme suit : « Il est bon que les enfants canadiens apprennent le français et l'anglais avant leur entrée à l'école / *Young Canadians should learn English and French before attending school.* » Devant cet énoncé, près de la moitié des étudiants se situent à l'un et l'autre des pôles selon leurs caractéristiques linguistiques (tableau 1).

Tableau 1

	FRAN L ₁	ANGL L ₁
<i>De tout à fait d'accord à d'accord</i>	54,6 %	24,8 %
<i>Plus ou moins d'accord</i>	25,5 %	28,0 %
<i>De pas d'accord à tout à fait en désaccord</i>	19,2 %	45,9 %
s/o	0,7 %	1,3 %

$\chi^2 < 0,000$; V de Cramer = 0,338

À la lumière des discours tenus auparavant, il n'est pas surprenant que les francophones privilégient un bilinguisme précoce. Après tout, la connaissance du français et de l'anglais revêt à leurs yeux une grande importance, surtout lorsqu'il est question de percer le marché du travail, de s'y tailler une place de choix et de se mouvoir sur l'échiquier socioéconomique. Chez les anglophones, cet impératif n'existe pas, car même si la langue seconde est un avantage sur le plan socioprofessionnel, elle est davantage un atout individuel.

L'énoncé 13 selon lequel « Il est préférable que les enfants francophones n'apprennent que le français avant leur entrée à l'école / *It is better that French-speaking children learn only French before attending school* » corrobore le premier énoncé, mais en y ajoutant une nuance (tableau 2).

Les francophones sont logiques en ce qui a trait à l'importance qu'ils accordent à l'apprentissage précoce des deux langues : alors que, dans le premier énoncé, plus de la moitié jugeait important d'acquérir

les deux langues avant l'âge scolaire, près de la moitié estime que les jeunes francophones ne devraient pas se limiter au seul apprentissage du français avant leur entrée à l'école. Cela revient à dire qu'ils estiment avoir intérêt à apprendre une langue seconde, soit l'anglais, avant de commencer l'école.

Chez les anglophones, toutefois, une nuance se glisse. Un peu moins de la moitié d'entre eux ne sont pas favorables à l'apprentissage des deux langues avant l'âge scolaire (tableau 1). Le premier énoncé se référant à l'un ou à l'autre des groupes linguistiques, il y a lieu d'y voir une différence en fonction d'un a priori fondé sur la langue maternelle de l'enfant. C'est ce que laisse entrevoir le tableau 2, où plus des trois quarts des répondants de langue anglaise n'estiment pas avantageux que les enfants de langue française n'apprennent que leur langue première avant l'école.

Tableau 2

	FRAN L ₁	ANGL L ₁
<i>De tout à fait d'accord à d'accord</i>	27,7 %	6,7 %
<i>Plus ou moins d'accord</i>	19,9 %	14,0 %
<i>De pas d'accord à tout à fait en désaccord</i>	48,2 %	76,7 %
<i>s/o</i>	4,2 %	2,6 %

$X^2 < 0,000$; V de Cramer = 0,346

Cette divergence dans les discours souligne l'inégalité des langues officielles dans l'image collective que s'en font les membres de chacune des communautés linguistiques. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les représentations véhiculées par un groupe agissent sur les représentations entretenues par l'autre. Quel est l'effet d'entraînement de la représentation et comment se traduit-il dans les discours ?

Deux autres énoncés relatifs à l'avantage socioéconomique et socioprofessionnel permettent de mieux comprendre la dynamique des langues. Le dixième énoncé invitait les étudiants à prendre position devant l'affirmation suivante : « Le bilinguisme est un atout sur le marché du travail / *Bilingualism is an asset in the work field.* » D'emblée, comme l'illustre le tableau 3, la grande majorité adhère à

Tableau 3

	FRAN L ₁	ANGL L ₁
<i>De tout à fait d'accord à d'accord</i>	95,1 %	74,1 %
<i>Plus ou moins d'accord</i>	3,5 %	16,6 %
<i>De pas d'accord à tout à fait en désaccord</i>	0,7 %	8,6 %
s/o	0,7 %	0,7 %

$X^2 < 0,000$; V de Cramer = 0,325

l'énoncé, bien que les francophones soient plus nombreux à le faire (95,1 %) que les anglophones (74,1 %).

Les représentations présentées par les francophones dans leurs discours étaient très clairement orientées vers le bilinguisme comme un avantage socioéconomique et socioprofessionnel. Que 95,1 % d'entre eux se disent d'accord avec l'énoncé ne surprend pas outre mesure. La position des anglophones ne surprend pas non plus, étant donné que ces derniers n'ont pas nié l'importance de la connaissance des deux langues : ils y voient tout simplement autre chose qu'un simple avantage sur le marché du travail, comme le laisse entendre le quart qui se dit soit plus ou moins d'accord, soit en désaccord.

Le prochain énoncé (n° 42) permet de mieux comprendre la position des locuteurs dont l'anglais est langue première. « Il est plus facile de réussir dans la vie en étant bilingue (français – anglais) qu'unilingue / *A bilingual individual (English – French) has a better chance of succeeding in life than an unilingual* » (tableau 4).

La langue seconde est une compétence parmi d'autres lorsque la langue première est celle qui est largement répandue et utilisée : c'est le cas des répondants anglophones. Quarante pour cent de ces derniers sont unilingues, ne l'oublions pas. En contrepartie, la langue seconde est davantage incontournable lorsque la langue première n'est pas dominante : c'est le cas des étudiants francophones, qui ont tous, à une exception près, une connaissance de l'anglais et du français.

Tableau 4

	FRAN L ₁	ANGL L ₁
<i>De tout à fait d'accord à d'accord</i>	84,3 %	46,8 %
<i>Plus ou moins d'accord</i>	7,9 %	26,6 %
<i>De pas d'accord à tout à fait en désaccord</i>	7,1 %	24,0 %
s/o	0,7 %	2,6 %

$X^2 < 0,000$; V de Cramer = 0,325

La présentation de ces quatre énoncés n'avait pour but que de vérifier rapidement si l'analyse préliminaire des représentations était validée par des mises en situation. D'entrée de jeu, les résultats indiquent que tel est le cas.

Conclusion

Il s'agissait, comme je l'ai souligné au début, d'une analyse des représentations véhiculées par des étudiants ontariens, de premier cycle universitaire, sur le bilinguisme qui découle du contact des deux langues officielles que sont l'anglais et le français. Bien que sommaire, cette présentation a néanmoins permis de dégager de grandes tendances dans les images collectives véhiculées selon les caractéristiques linguistiques des répondants.

Il semble y avoir convergence à propos de la définition qu'on donne du bilinguisme, et ce, peu importe l'appartenance linguistique et le fait que la langue première soit majoritaire ou minoritaire. Cependant, même si les étudiants partagent des images concernant les représentations qu'ils se font de la cohabitation et de l'usage des deux langues, des divergences surgissent quant à la prépondérance de ces images, et ce, selon les caractéristiques de la communauté linguistique d'origine.

Le modèle de la représentation qu'un individu se fait d'une langue, emprunté à Ruiz (cité dans de Goumoëns, 1997), proposait de voir la langue, en l'occurrence les langues, de trois façons : comme un droit, comme un problème ou comme une ressource. La poursuite de

l'analyse des énoncés jettera un éclairage sur la langue comme un droit, puisqu'un certain nombre de formulations traitent de cette question sous différents angles. L'orientation voulant que la langue soit un problème n'a été relevée que chez des locuteurs de langue anglaise. Il s'agissait alors de leur rapport au français, leur langue seconde.

Les discours tenus par les étudiants permettent de voir qu'ils se représentent les langues anglaise et française comme une ressource. Toutefois, cette « ressource » n'est pas la même pour tous. Chez les francophones, elle est davantage de l'ordre socioéconomique et socio-professionnel, et c'est le bilinguisme en soi qui constitue une ressource. En contrepartie, chez les anglophones, le bilinguisme est davantage une question de ressource motivée largement par des intérêts individuels. Dans cette optique, pouvons-nous, à l'instar de François Paré, dire que :

[d]ans l'univers culturel du Canada anglophone, [...] la langue française sert avant tout de *logo*, dans un bilinguisme passif et peu coûteux qui renvoie à un idéal de tolérance, souhaité par une certaine élite, aimant *se voir* parler cette langue, emblématique de ses fantasmes d'acceptation de la différence[?] (Paré, 2003 : 52)

Des études plus poussées permettraient de mieux cerner cette dynamique qui se joue autour des langues et par les langues. Les réflexions et les résultats présentés dans ce texte ne sont, somme toute, qu'un premier pas concernant un échantillon. Il serait intéressant d'étendre l'échantillonnage auprès d'autres groupes d'étudiants et dans d'autres lieux d'enquête afin de voir si des particularités régionales ou provinciales se dégagent. Il serait tout particulièrement intéressant d'établir des comparaisons avec des groupes d'étudiants anglophones et francophones du Québec, puisque les communautés linguistiques y occupent un statut (majoritaire ou minoritaire) différent de celui qui existe ailleurs au pays.

NOTES

- * Je tiens à remercier les évaluateurs qui, grâce à leurs commentaires judicieux et pertinents, m'ont permis de préciser certaines composantes du texte. Je tiens également à remercier mes collègues Ali Reguigi et Amélie Hien d'avoir accepté de relire le texte.
1. Je me réfère à la « langue maternelle » comme « langue première ». Privilégier l'expression langue première permet d'éviter l'affectation géosociolinguistique et l'affectif attribués à la première langue apprise, qu'elle soit ou non encore utilisée (Romaine, 1995).
 2. Les études sur l'Ontario français sont beaucoup trop nombreuses pour tenter de les recenser. Il importe toutefois de souligner l'importante contribution du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne de l'Université de Toronto – notamment les travaux de Monica Heller, de Normand Labrie et de Raymond Mougeon – ainsi que les études (socio)linguistiques menées par Roger Bernard, Benoît Cazabon, Simon Laflamme, Terry Nadasdi et Alain Thomas, pour n'en nommer que quelques-uns.
 3. Le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.
 4. Depuis lors, le collège Cambrian est unilingue anglais et le collège Boréal a été créé pour la population de langue française. Chacun de ces établissements a un mandat linguistique qui lui est propre.
 5. Site Web de l'Université Laurentienne : [<http://www.laurentienne.ca>].
 6. Les écoles professionnelles comprenaient, pendant l'année de l'enquête, les programmes d'études en éducation, en sciences de l'activité physique, en commerce et administration, en service social et en sciences infirmières.
 7. Comme bon nombre d'étudiants sont inscrits à des programmes relevant à la fois des sciences sociales et des humanités, j'ai choisi de les traiter sous l'égide des « sciences humaines ». En fait, 30,9 % sont en sciences sociales, 12,2 % en humanités et 8,9 % dans des programmes relevant des deux facultés.
 8. Il s'agit de la question 33, qui se lit comme suit : Comment définiriez-vous le bilinguisme ? / *How would you define bilingualism?*
 9. À moins de poursuivre des études en linguistique ou d'avoir été exposés à une langue non transmise par l'écrit, peu d'étudiants sont au fait de l'existence de langues orales non codifiées. Mon expérience de l'enseignement m'amène à croire qu'ils ne se posent pas la question, et ce, malgré

- la présence évidente de deux langues amérindiennes dans le nord de l'Ontario : l'ojibway et le cri.
10. Les extraits sont transcrits tel qu'ils ont été rédigés par les répondants, sans modification ni correction quelconque. Une traduction libre vers le français des énoncés rédigés en anglais est présentée à la suite de ces derniers. Ces adaptations ne sont toutefois données qu'à titre explicatif.
11. Question 34 : Que représente le bilinguisme pour vous ? / *What does bilingualism represent to you?*

BIBLIOGRAPHIE

- ABRIC, Jean Claude (dir.) (1994). *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOISSONNEAULT, Julie (1990). *L'identité culturelle des étudiants du post-secondaire bilingue du Nord-Est ontarien*, Toronto, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto. Thèse de maîtrise.
- BOISSONNEAULT, Julie (1996). « Bilingue / francophone, Franco-Ontarien / Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, p. 173-191. « La langue française en Ontario ».
- BOISSONNEAULT, Julie (2002). *Représentations de l'enseignement et de l'apprentissage par des professeurs universitaires utilisant des médias interactifs à distance*, Ottawa, Université d'Ottawa. Thèse de doctorat.
- CASTONGUAY, Charles (2005). « La cassure linguistique et identitaire du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, p. 473-494.
- CICHON, Peter, et Georg KREMnitz (1996). « Les situations de plurilinguisme », dans Henri Boyer (dir.), *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 115-146.
- CUMMINS, James (1978). « Bilingualism and Educational Development in Anglophone and Minority Francophone Groups in Canada », *Interchange*, vol. 9, n° 4, p. 40-51.
- DE GOUMOËNS, Claire (1997). « Regards pluriels sur le bilinguisme : les représentations sociales du bilinguisme chez des enseignants d'école enfantine en Suisse romande », dans Marie-Louise Lefebvre et Marie-Antoinette Hily (dir.), *Les situations plurilingues et leurs enjeux. Espaces interculturels*, Montréal, L'Harmattan, p. 143-154.

- DOISE, Willem, Alain CLEMENCE et Fabio LORENZI-CIOLDI (1992). *Représentations sociales et analyses de données*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- FERGUSON, Charles A. (1959). « Diglossia », *Word*, vol. 15, p. 325-340.
- FISHMAN, Joshua A. (1971). *Sociolinguistique*, Paris, Nathan ; Bruxelles, Labor.
- GUIMELLI, Christian (2001). « Étude expérimentale de la représentation sociale comme guide pour l'action : effets de l'implication et de la perception de la situation », dans Monique Lebrun (dir.), *Les représentations sociales. Des méthodes de recherche aux problèmes de société*, Outremont (Québec), Les Éditions Logiques, p. 93-108.
- HAMERS, Josiane F., et Michel BLANC (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur.
- LAMBERT, Wallace E. (1975). « Culture and Language as Factors in Learning and Education », dans Aaron Wolfgang (dir.), *Education of Immigrant Students*, Toronto, Ontario Institut for Studies in Education, p. 55-83.
- LEBRUN, Monique (dir.) (2001). *Les représentations sociales. Des méthodes de recherche aux problèmes de société*, Outremont (Québec), Les Éditions Logiques.
- LEMAIRE, Maud, et Cameron MONTGOMERY (2003). « Exogamie et choix de la langue d'enseignement au niveau universitaire au Canada : six études de cas », *DiversCité Langues*, vol. 3, 31 p., [En ligne], [<http://www.telug.quebec.ca/diverscite/>].
- LÜDI, Georges, et Bernard PY (2003). *Être bilingue*, 3^e édition, Bern, Peter Lang.
- MACKEY, William F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksiek.
- PARÉ, François (2003). *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir.
- ROMAINE, Suzanne (1995). *Bilingualism*, 2^e édition, Oxford / Cambridge, Blackwell.
- WARDHAUGH, Ronald (2006). *An Introduction to Sociolinguistics*, 5^e édition, Malden (MA), Blackwell Publishing.
- WEINRICH, Ulrich (1953). *Languages in Contact*, New York, Publication of the Linguistic Circle of New York.